

DEC130405DAJ

Décision portant renouvellement des fonctions de M. Michel Blay, président du Comité pour l'histoire du CNRS

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 090040DAJ du 9 avril 2009 portant création du Comité pour l'histoire du CNRS;

Vu la décision n° 100080DAJ du 26 février 2010 portant nomination de M. Michel Blay aux fonctions de président du Comité pour l'histoire du CNRS,

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Michel Blay est renouvelé dans ses fonctions de président du Comité pour l'histoire du CNRS, pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} mars 2013.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 février 2013

Alain Fuchs